



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION  
**FRANCE TÉLÉCOM - ORANGE**

**COM**

60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
telecoms@fo-com.com

# Pour un CE

# 100 % POUR VOUS !

LA NÉGOCIATION,  
C'EST NOTRE FORCE

## Le contexte

- Les 20 comités d'établissements (CE) de France Télécom reçoivent une contribution patronale basée sur leurs effectifs. Une manne qui représente 2,25 % de la masse salariale, soit 98 millions d'euros pour l'exercice 2008. Chaque CE propose localement des activités dans les domaines du sport, des sorties, des loisirs.
- la plupart des CE ont signé un accord de gestion avec le Comité Central de l'Unité Économique et Sociale (CCUES). Chacun de ces CE reverse 45 % de ses ressources au CCUES. En contrepartie, celui-ci propose aux salariés des CE signataires des activités mutualisées au meilleur prix : billetterie, séjours enfants, vacances adultes, prestations de solidarité.
- Le CCUES, super comité d'entreprise, gère un budget d'environ 40 millions d'euros. Sa gestion a été exercée, durant la dernière mandature, par les syndicats CGT, SUD et CFDT. Bilan de l'exercice 2008 : un déficit de gestion de six millions.
- Autre dysfonctionnement, la mise en ligne d'Aravis. Ce nouveau portail de gestion des Activités Sociales et Culturelles des CE et CCUES, révolutionnaire nous avait-on promis, tarde à être développé. Il accuse déjà 3 ans de retard malgré les 2 millions d'euros investis sur ce projet.

## FO revendique :

### ■ Un accès aux prestations vraiment pour tous

*L'attribution des prestations basée sur le seul quotient familial (QF) provoque des inégalités et un légitime mécontentement. Tout en s'appuyant sur le principe de solidarité, voilà ce que FO propose :*

- ▶ *Un socle forfaitaire de 300 euros pour chacun, auquel s'ajoutera une aide complémentaire calculée sur le QF. Avec ce mode de répartition, chaque salarié bénéficiera d'un minimum de prestations, sans pour autant pénaliser les plus bas revenus.*



## ■ Une gestion efficace et sérieuse du CCUES

40 millions d'euros... Un budget d'une telle importance interdit une gestion approximative.  
FO refuse que le CCUES s'enlise et fasse la « une » des chroniques judiciaires.

## FO... Ce que nous voulons :

- la transparence, avec un bilan certifié par un commissaire aux comptes,
- la visibilité, avec la diffusion régulière de tableau de bord,
- la lisibilité de la consommation de chaque CE sur les prestations CCUES,
- un accès simplifié à toutes les prestations.

Une gestion rigoureuse et transparente du CCUES est essentielle pour garantir les droits des salariés en matière d'ASC.

## Et les prestations ?

- pour FO, les vacances c'est où je veux, quand je veux, avec qui je veux. Pas question d'avoir des catalogues restrictifs : les offres doivent correspondre aux attentes des salariés,
- lorsqu'un salarié n'a jamais bénéficié d'aide vacances pendant deux ans, FO revendique une aide-bonus,
- pour les vacances enfants, FO demande la prise en charge de 100 % des frais de transport à partir du domicile de l'enfant,
- des chèques cadeaux ou lire pour l'accès à la culture, aux loisirs ou tout simplement se faire plaisir... FO l'a toujours défendu et continuera à le défendre.

**Mais surtout les ASC doivent être 100 % pour vous.**

Dans les CE où les ASC sont gérées directement par FO :

- pas question de dépenser votre argent dans des investissements immobiliers,
- pas question d'amasser un trésor de guerre à but électoral.

Des élus FO dans chaque CE, c'est une garantie de sérieux et d'engagement au service de tous les salariés et leurs ayants droit ainsi que des retraités.



LE 22 JANVIER...

**votez FO Communication**

PARCE QUE LA NÉGOCIATION,  
C'EST NOTRE FORCE